Du quinze Novembre — an mil huit cent vingt-cinq, à dix heures du Matin.

ACTE DE MARIAGE de Jean joseph Geoffroi de Saint Jeanfroi
âgé de vingt sept ans, né à Collioure département du Var le Quinze du mois de Mars mil sept cent quatre vingt dix sept — domicilié à La Garde département du Var — fils Majeur de feu Pierre Michel Jeanfroi
N.° 9 Grand — domicilié à St Raphael département du Var — et de Magdeleine Barthelemy, ici présente et consentante d'une part.

Et de Mlle Marie Rose Mainard
âgée de ans, née à Beuil Comté de Nice département de Nice le du mois de mil domiciliée à La Garde département du Var — fille Majeure de Antoine Mainard profession de Berger domiciliée à La Garde département du Var — et de feue Elisabeth Namin, ses père, grand père et consentant de cette part.

Les actes préliminaires sont les publications faites pour nous à cette commune de la Garde les vingt deux et trente octobre dernier, affichés aux termes de la loi sans qu'il soit survenu aucune opposition, les actes de naissance des époux, Vu l'acte de décès de leur père, de Pierre Michel Jeanfroi pour les futurs époux, et celui d'Elisabeth Namin, mère de la future épouse.

et le tout en forme : de tout lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Marie Rose Mainard l'autre Jean joseph Jeanfroi.

En présence de Jean Simonin domicilié à La Garde département du Var — âgé de Trente Cinq ans, profession de Boulanger
De Jean Maussou domicilié à Hyeres département du Var — âgé de Cinquante Cinq ans, profession de Vigneron,
De Antoine Guraschon domicilié à La Garde département du Var — âgé de Cinquante Six ans, profession de Vigneron
Et de Charles Simonin domicilié à Hyeres département du Var — âgé de Trente Six ans, profession de Boulanger

Après quoi, moi François Constant Laugier Maire de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les époux et les Témoins. Les autres parties ont déclaré ne savoir écrire.

Laugier — joseph Jeanfroi — joseph Simonin — Maussou — Simonin — Guraschon

Du Vingt neuf Novembre an mil huit cent vingt-cinq, à Neuf heures du Matin.

ACTE DE MARIAGE de Dominique Spiano, professeur de Violoncelle
âgé de Vingt sept ans, né à Isola Borme département de Turin
divorcé de divorce le Vingt neuf du mois de Novembre mil sept cent quatre vingt dix sept domicilié à Isola Borme département de
N.° 10 fils Majeur de Bernard Spiano domicilié à Isola Borme département
En Piemont et de Marie Catherine Canal, ses père et mère consentant, ici présents et présens.
Et de Mlle Gabriele Marie Pélagie
âgée de Vingt neuf ans, née à La Garde département du Var le Vingt huit du mois de Novembre mil huit cent cinq domiciliée à La Garde département du Var fille Mineure de Barthelemi Pélagin Cultivateur domiciliée à La Garde département du Var et de Marie Gravan son épouse, et Mère non présente et consentant dans l'acte.

Les actes préliminaires sont les publications faites pour nous à cette commune de la Garde les Vingt deux et Trente Novembre dernier, affichés aux termes de la loi sans qu'il soit survenu aucune opposition; Vu l'acte de décès de Jean Antoine Pélagin, Vu l'acte de naissance de la future épouse. Vu aussi l'acte de décès de Catherine Agille, épouse du prénommé Dominique Spiano; décédée à Turin le 19 Juin 1814

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant *les droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Gabriele Marie Pélagin, l'autre Dominique Spiano.

En présence de Antoine Monnier domicilié à La Garde département du Var — âgé de quarante deux ans, profession d'opticienne
De Joseph Marie Lenex domicilié à Toulon département du Var — âgé de quarante trois ans, profession de Peintre
De Jean honoré Sablé domicilié à Toulon département du Var — âgé de Vingt trois ans, profession de Tailleur
Et de Antoine Garach domicilié à Hyeres département du Var — âgé de Cinquante six ans, profession de Maître Imprimeur

Après quoi, moi François Constant Laugier Maire de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les Témoins. Les parties ont déclaré ne savoir écrire.

Abbe — Garachon — Antoine Mourebou — Sablé — Lenex — Laugier